S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Réhabilitation des quartiers anciens

Porté par **Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat**
Administration publique · Direction générale de l'Architecture et de la Construction (DGAC)



COÛT ESTIMATIF	LOCALISATION	FINANCEMENT RECHERCHÉ	RETOUR SUR INVESTISSEMENT
42,5 milliards FCFA ≈ 64,8 millions EUR	**Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder**	**Prêt**	**30 ans**

Montant recherché auprès des investisseurs : 42 500 000 000 FCFA. Apport propre du promoteur : requalification foncière.

L'opportunité

Les quartiers anciens constituent le noyau fondateur des villes et le dépositaire de leur mémoire historique, culturelle et sociale. Sous l'effet conjugué du vieillissement du bâti, de la croissance urbaine rapide, de l'insuffisance d'investissements structurants et de l'urbanisation non planifiée, ces espaces connaissent aujourd'hui une dégradation avancée de leur cadre de vie.

Dans la dynamique de résilience des villes face au changement climatique et de promotion d'un développement inclusif, la réhabilitation intégrée des quartiers anciens s'impose comme une priorité nationale. Le projet vise à concilier préservation du patrimoine, amélioration des conditions de vie, redynamisation économique et renforcement de la gouvernance urbaine, en plaçant les populations au cœur du processus de transformation.

EN BREF

PORTEUR	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
RÉFÉRENCE	Catalogue F2IN, projet UH-002

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Études** : Non réalisées
- **Autorisations** : Non obtenues
- **Site** : Disponible

Objectifs

Engager une transformation durable et intégrée des tissus urbains anciens, en améliorant substantiellement le cadre de vie des populations, en valorisant le patrimoine urbain et en renforçant la fonctionnalité, la résilience et l'attractivité des villes

- Offrir un habitat minimal décent aux populations
- Requalifier les espaces publics afin de renforcer la salubrité, la sécurité et la convivialité urbaine
- Préserver, restaurer et valoriser le patrimoine urbain et architectural
- Stimuler la dynamique socio-économique locale et renforcer la cohésion sociale
- Réaliser des infrastructures et équipements de base au niveau des quartiers ciblés

- Prévenir la formation des bidonvilles

Composantes

1. Réalisation des études de faisabilité
2. Réalisation des états des lieux des quartiers ciblés
3. Réalisation des plans d'aménagement et évaluation des biens qui seront touchés par les travaux dans les quartiers concernés
4. Études d'analyse du profil de pauvreté et caractérisation des groupes sociaux vulnérables des quartiers concernés
5. Acquisition et aménagement des sites de recasement
6. Travaux d'aménagement dans les quartiers concernés
7. Élaboration de la Stratégie nationale d'amélioration et de prévention des bidonvilles

Résultats attendus

- Un modèle de développement urbain inclusif, résilient et équilibré est promu

Modèle économique

Sources de revenus

- Rente foncière

Hypothèses de rentabilité

- Polarisation d'activités
- Attractivité économique et touristique

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

UNESCO

Partenaires financiers

BOAD

Rôle de l'État

Facilitateur

Risques et atténuation

RISQUE	MESURE PRÉVUE
Attachement culturel des habitants ; changement de paradigme	Sensibilisation et péréquation économique

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.